



On a frôlé la catastrophe!

RIOM, le 09 février 2024

Lundi 05 février, un grand moment dans la pénitencière !

Le détenu B.(escorte 2) de la MAH2 avale des lames de rasoir(comme bon nombre avant lui).

Notre haute hiérarchie(présente sur place) décide que le pronostic vital est engagé (probablement est elle titulaire d'un diplôme de médecine) et demande une extraction médicale rapide.

Donc, pompiers, SMUR et seulement 2 collègues prévus pour l'escorte car notre pensionnaire est apparemment trop mal !

Tellement mal que le fouiller et le menotter est impossible sur le brancard !

Un collègue monte avec le détenu et les pompiers et en route pour le CHU.

A l'arrivée au scanner, B. se sent beaucoup mieux et commence à invectiver le personnel médical. Il est procédé à une fouille et là, les collègues retrouvent sur lui une arme artisanale avec lames de rasoir.

Cet individu se montrant virulent le menottage a été nécessaire pour la suite des examens.

B. est revenu sur le CP à 21h45 et direction CPROU

UN AGENT SEUL DANS UN VÉHICULE AVEC UN DÉTENU ET UNE ARME ARTISANALE !!!

On a frôlé la catastrophe !

[UFAP UNSA Justice](#) demande à notre haute hiérarchie, de laisser prendre les décisions médicales par les gens du métier (ils sont formés pour cela).

[UFAP UNSA Justice](#) apporte son soutien aux collègues qui effectuent leurs missions consciencieusement et qui sont à la merci de mauvaises décisions de leur hiérarchie.

Le bureau local Ufap Unsa Justice du Cp Riom

G.REBOUR

UFAP-UNSa Justice CP RIOM

Tel: 04 63 85 80 59 ou 06 09 84 04 04